

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2017

## **VALIDATION DE LA CONVENTION AVEC FREE MOBILE**

Lors de la séance du 31 mai 2017, un accord unanime a été donné pour l'installation d'un relais sur la route forestière sous réserve de vérification que le positionnement et le raccordement de l'antenne n'impacte pas sur l'alimentation électrique du réservoir.

Depuis la réunion, cette réserve est levée et l'ONF (gestionnaire du domaine forestier) est partie prenante de la convention définitive. Rappel de la redevance annuelle à percevoir : 4.000 €.

Accord unanime du Conseil Municipal.

## **VALIDATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE (CHEMIN DE PRE BADIER)**

Une servitude de passage par acte notarié au profit de Paul-Dominique Rebreyend (Agriculteur) est en cours de préparation par Maître Mathieu, notaire à La Mure pour autoriser le passage des engins agricoles après la barrière (une clé a été remise).

Cette servitude ne s'applique qu'à l'exploitation agricole des terrains concernés. La caducité interviendra en cas de classement des terrains en zone urbanisable.

Si d'autres exploitants souhaitent une servitude de passage, elle sera honorée.

## **MISE EN PLACE DE L'ADRESSAGE DES RUES (NUMEROS)**

La numérotation des habitations est demandée à chaque commune dans le cadre du projet de la mise en place de la fibre optique.

Elle est aussi nécessaire dans la vie quotidienne de tous : livraisons, facteur, secours, etc.

La numérotation métrique qui correspond à la distance précise exprimée en mètres de l'habitation par rapport à un point donné a été retenue.

Les plaques numérotées et visseries sont financées par la Municipalité mais installées par chaque occupant de la maison (obligation légale).

La société Envergure (74) a été retenue pour la partie logistique, les plaques seront réalisées par l'entreprise Girod Signalisations (69).

Coût total TTC : 4.650 €

## **REMPLACEMENT DU VEHICULE KIA 4X4**

Le Conseil Municipal décide de ne pas réparer le véhicule Kia pour le remplacer par un camion-benne de marque Fiat.

Coût du véhicule après remise commerciale et reprise du Kia : 24.700 € TTC (frais d'immatriculation inclus).

Pour pouvoir le financer sur l'exercice 2017, un virement de crédits qui consiste à prélever la somme sur les crédits inscrits au budget pour les travaux de sécurité routière aux Ripeaux est accepté à l'unanimité (les crédits prélevés seront régularisés au BP 2018, les travaux devant démarrer au printemps).

## **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Le FPIC (Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales) est un mécanisme de péréquation qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

Il est calculé au niveau d'un ensemble intercommunal, réparti entre la communauté de communes et les communes membres (depuis 2014, la CCM applique la répartition de droit commun, en fonction de la richesse de la CCM et des communes).

La contribution de la commune s'élève à 2.723 € et la dépense qui n'était pas connue et prévue au budget primitif doit être régularisée (pour info, la CCM est contributeur pour 89.723 € dont 23.975 € dû par la communauté de communes et 65.748 € répartis entre les 44 communes adhérentes).

Par ailleurs, il a été prévu la participation de la commune pour la mise en place de la fibre optique (1.586 € pendant 8 ans) en section de fonctionnement alors qu'elle doit être réglée en section d'investissement.

Accord unanime du Conseil Municipal pour les régularisations comptables à intervenir par Décision Modificative budgétaire

### **POINT SUR L'EXECUTION DU BUDGET 2017**

L'exécution du budget 2017 est conforme aux prévisions (fonctionnement et investissement).

### **PRESENTATION DU PROJET DEFINITIF D'AMENAGEMENTS DE SECURITE ROUTIERE AUX RIPEAUX**

Les travaux s'élèvent à 75.624 TTC (honoraires géomètre et maîtrise-d'œuvre inclus), subventionnés à hauteur de 31.510 € (50 % du HT) par le Département et 11.764 € (18,65 % du HT) par l'Etat (DETR).

Les travaux seront réalisés au printemps 2018.

Les plans sont disponibles au public en Mairie.

### **PRESENTATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX 2018-2020**

Le Maire précise que les principaux travaux à programmer pour ces 3 prochaines années sont la requalification du cœur des Blais (enfouissement réseaux basse tension, réfection réseaux eau, raccordement à la station d'épuration et aménagements de sécurité routière) et le raccordement à la station d'épuration des Liorats et des Jeannots.

Les études préalables ont été réalisées, les chiffrages définitifs sont en cours.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Bilan de la rentrée scolaire**

Bilan positif de la rentrée scolaire pour les 60 élèves.

Les enseignantes demandent une participation de 500 € de la Commune pour financer une activité théâtre sur l'année. Accord unanime du Conseil Municipal

#### **Acquisition d'une parcelle pour l'activité du petit train**

C'est finalement le Conseil Départemental qui achète la parcelle nécessaire à l'activité du petit train à la Côte du Crozet (1.750 € contre 1.000 € initialement prévus par la Municipalité).

#### **Prêt des installations vestiaires et stade**

La mise à disposition des vestiaires et du stade au club de foot de Saint-Georges-de-Commiers a été très positif.

.../...

## **Demande d'exposition aux champs magnétiques**

Un habitant de la commune a saisi l'Agence Nationale des Fréquences par l'intermédiaire de la Mairie pour faire mesurer les champs magnétiques à l'intérieur de son domicile à la Ville.

## **Bassin de la Ville (côté Temple)**

Une consultation va être engagée pour une remise en état.

## **Défibrillateur**

Un second défibrillateur sera installé prochainement à la Ville (sous le préau de l'ancienne école).

## **Borne de recharge électrique**

Elle sera installée le 9 octobre à proximité du hangar à sel chemin de Pré Badier.

## **La parole aux élus**

- Suite aux dégâts de voiries consécutifs aux violents orages d'août, la commune est-elle assurée ? (Depuis la réunion, contact a été pris avec l'assureur et la réponse est négative, aucune compagnie ne propose cette garantie).
- Une formation au défibrillateur aura lieu le samedi 7 octobre de 9 h à 11 h.
- Un accord a été donné aux Roues Cool qui proposent de refaire la dalle du four communal (matériaux financés par la Commune).
- Le site internet de la Mairie a été piraté. Il a été réparé mais il reste à régler le référencement sur Google qui n'existe plus. En cours...

## **La parole au public**

- Les radiateurs de la salle de réunion de la salle polyvalente ne fonctionnent plus. Le service technique sera prévenu.
- Le club de loisirs demande l'autorisation d'installer un panneau mural en liège dans la salle de réunion de la salle polyvalente. Accord du Conseil.
- Il est demandé de pouvoir mettre des annonces de recherche de co-voiturage sur le site internet de la Mairie. Refus du Conseil Municipal (utiliser les sites existants).

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30.

